



15ème législature

Question N° : 1100	De M. Gilbert Collard (Non inscrit - Gard)	Question écrite
Ministère interrogé > Premier ministre		Ministère attributaire > Premier ministre
Rubrique > catastrophes naturelles	Tête d'analyse > Cyclone Irma : les carences avérées de l'État	Analyse > Cyclone Irma : les carences avérées de l'État.
Question publiée au JO le : 19/09/2017 Réponse publiée au JO le : 14/11/2017 page : 5553		

Texte de la question

M. Gilbert Collard attire l'attention de M. le Premier ministre sur les carences de l'État lors du passage du cyclone Irma à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy. En effet, contrairement à un séisme qui est totalement imprévisible, la trajectoire du cyclone et son amplitude exceptionnelle étaient parfaitement anticipés avec 96 heures d'avance : il s'agit là d'une certitude que personne n'a osé nier. Le Gouvernement aurait parfaitement pu projeter des militaires, des policiers, et des secouristes sur l'île voisine de la Guadeloupe ; afin qu'ils puissent intervenir rapidement. Or il n'en a rien été : lors des dévastations, l'État était aux abonnés absents. Du fait de cette impréparation, l'électricité, les communications et l'information étaient toujours coupées le lundi 10 septembre 2017. Contrairement à son homologue néerlandais, le Gouvernement ne semble pas avoir pris conscience des conséquences de sa négligence : il demande par exemple aux sinistrés de se connecter sur internet, en des lieux où l'électricité est coupée et où les générateurs de rechange ne sont même pas encore envoyés. Or au lieu de reconnaître ses responsabilités et de présenter sa démission, le Gouvernement s'enfonce dans le déni, en utilisant la connivence mensongère de certains médias aux ordres. Comment en effet oser prétendre qu'il n'y a pas eu de pillages, alors que plus d'une dizaine de pillards ont d'ores et déjà été arrêtés ? Comment oser affirmer que tout risque sanitaire est écarté, alors que des diabétiques manquent encore d'insuline ? Il lui demande donc quand les ministres et les hauts fonctionnaires civils négligents vont être révoqués ou au moins mutés dans l'intérêt du service. L'urgence commande en effet de relever ces responsables incompetents, plutôt que de nommer un délégué interministériel ou de constituer des commissions Théodule dominées par un parti qui s'empressera de diluer les responsabilités. Il souhaiterait enfin être rassuré quant à la présence sur l'île de Saint-Martin de la préfète déléguée qui y représente l'État et la République française.

Texte de la réponse

L'ouragan IRMA, qui a dévasté les 5 et 6 septembre 2017 Saint-Martin et Saint-Barthélemy, a été d'une ampleur inédite pour les Antilles ; il a été également inédit par la rapidité de son renforcement passant en très peu de temps d'une catégorie 2 à une catégorie 5, comme par le degré d'incertitude de sa trajectoire. Dès avant le passage du cyclone, des vivres, ainsi que des forces – soit 280 gendarmes, sapeurs-pompiers, militaires de la sécurité civile et militaires – avaient été prépositionnées sur Saint-Martin et sur Saint-Barthélemy. Ces forces ont vécu avec la population de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin cet événement et ont permis de conduire les premières opérations de reconnaissance et de secours. Dès le lendemain du passage du cyclone, le jeudi 7 septembre, de premiers renforts sont arrivés en Guadeloupe. La Guadeloupe, dont les équipements ont été préservés lors du passage d'IRMA, est devenue une plateforme logistique d'où a été établi un pont aérien et maritime d'une ampleur

inégale pour acheminer renforts, matériels, eau et denrées sur Saint-Martin et sur Saint-Barthélemy et pour évacuer les malades nécessitant une prise en charge que ne pouvait assurer le centre hospitalier de Saint-Martin, endommagé par l'ouragan IRMA. Au 9 septembre, le nombre de gendarmes, sapeurs-pompiers, militaires de la sécurité civile et militaires dépassait 1 150 personnes. Au plus fort de la gestion de crise plus de 3000 personnels étaient déployés. Les effectifs ont été adaptés au fur et à mesure en fonction de l'évolution de la situation : si la situation dégradée du jour qui a suivi le passage de l'ouragan IRMA a pu conduire à des cas de vols, le déploiement de nombreux renforts dont plusieurs escadrons de gendarmerie mobile et des unités militaires a permis de rétablir l'ordre public et d'assurer la sécurité. L'Etat a également dû lutter contre de fausses informations qui ont rajouté à l'angoisse des victimes d'IRMA : la préfète déléguée de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin a été constamment présente sur l'île, et y a dirigé les opérations de prévention, notamment de mise en sécurité des populations exposées à la submersion marine puis les opérations de secours, et ce malgré les dégâts auxquels elle a dû faire face avec son Etat-major, et la dégradation subie par ses moyens de commandement. Avec l'ensemble des moyens exceptionnels mobilisés par l'Etat et en liaison étroite avec les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, elle conduit les actions pour assurer le retour le plus rapide à la normale, en particulier s'agissant des réseaux d'électricité et d'eau comme de la rentrée scolaire. Avec la nomination d'un délégué interministériel, le Gouvernement veut sans attendre reconstruire Saint-Martin et Saint-Barthélemy et aider les collectivités frappées par l'ouragan IRMA.